Guide des matières enseignées

Systèmes informatisés de transmission des dossiers des élèves et des dossiers du personnel professionnel

Septembre 2006 à juin 2007



GUIDE DES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Systèmes informatisés de transmission des dossiers des élèves et des dossiers du personnel professionnel

Septembre 2006 à juin 2007

2006

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

ISBN-10 0-7711-3652-8 ISBN-13 978-0-7711-3652-8

O25.0637 Guide des matières enseignées : systèmes informatisés de transmission des dossiers des élèves et des dossiers du personnel professionnel : septembre 2006 à juin 2007

ISBN-10: 0-7711-3652-8 ISBN-13: 978-0-7711-3652-8

- 1. Éducation Manitoba Programmes d'études.
- 2. Vedettes matières Éducation. 3. Systèmes d'information Éducation Mots de code
- I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse.

Tous droits réservés ©2006 la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba), R3G 0T3.

Tous les efforts possibles ont été faits pour mentionner correctement les sources originales et se conformer aux lois sur les droits d'auteur. Si des erreurs ont été commises à cet égard, prière d'en informer Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, qui verra à remédier à cette inadvertance.

Les termes de genre masculin sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	iv
ACTIVITÉS DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE L'ÉCOLE	
ACTIVITÉSACTIVITÉS	1
Activités de l'école	
Activités du personnel enseignant	
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE CRÉDITS POUR COURS SPÉCIAUX	
ARTS - SECONDAIRE	3
Danse: Royal Winnipeg Ballet	
Musique : leçons privées	
CRÉDITS OBTENUS AU MANITOBA / HORS-PROVINCE /	
FORMATION MILITAIRE (CADETS)	3
Crédits obtenus au Manitoba	
Crédits obtenus hors-province	
Formation militaire (cadets)	
DIPLÔME POUR ÉTUDIANT ADULTE	
Formation de base pour adultes / Alphabétisation	
PLAN DIRECTEUR POUR LE DESIGN EN DÉVELOPPEMENT VIE-TRAVAII	
Plan directeur pour le design en développement vie-travail	
PROGRAMME D'ÉTUDES INDIVIDUALISÉ - SECONDAIRE	?
Programme d'études individualisé - secondaire	
Trogramme a coude martiduance secondarie	
CRÉDITS SPÉCIAUX POUR LANGUES	
CRÉDITS SPÉCIAUX POUR LANGUES – NIVEAU SECONDAIRE	
COURS OFFERTS À DISTANCE	
COURS IMPRIMÉS ET EN LIGNE (HORS-PROVINCE)	<i>6</i>
ÉLABORÉ AILLEURS - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE	
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (BI)	8
Anglais / English Language Arts	
Autre	
Français	8
Français de base (French)	
Histoire	
Mathématiques	
Sciences de la nature	8

DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDITS –	8
Provenant d'un collège communautaire	8
Provenant d'une université	9
PLACEMENT AVANCÉ (ADVANCED PLACEMENT) - SECONDAIRE	9
Français de base (French)	
Mathématiques	9
•	
ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE	
ARTS	10
Arts dramatiques	10
Arts plastiques	
Éducation musicale	10
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	10
ENGLISH LANGUAGE ARTS	11
Anglais (prog. français)	
Anglais / English Language Arts (prog. d'immersion française)	11
Anglais / English Language Arts	
FRANÇAIS / FRENCH	12
Français de base (Basic French)	12
Français langue première	12
Immersion française	12
INFORMATIQUE	
LANGUES AUTRES QUE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS	
MATERNELLE ET PRÉ-MATERNELLE	13
Maternelle	13
Pré-maternelle	13
MATHÉMATIQUES	
SCIENCES COMMERCIALES	14
SCIENCES DE LA NATURE	14
SCIENCES SOCIALES	14
Éducation physique	15
Sciences familiales	15
Sciences humaines	15
Vie autonome	15
ÉTUDES TECHNOLOGIQUES/ARTS INDUSTRIELS	16
Arts graphiques	16
Arts pratiques	16
Communications graphiques	16
Construction	16
Dessin industriel	16
Électronique	
Électropropulsion	16
Fabrication	
Menuiserie	17
Motopropulsion	17

Travail des métaux	17
ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE	
COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) - SECONDAIRE	18
PROJETS PROPOSÉS PAR L'ÉLÈVE (PPE) - SECONDAIRE	22

BUT

Le but du *Guide des matières enseignées* est de venir en aide au personnel des écoles durant l'année scolaire 2006-2007 en leur :

- fournissant l'information de base nécessaire pour remplir les formulaires du *Système* relatif aux renseignements sur le personnel professionnel (PSP);
- fournissant l'information de base nécessaire pour faciliter l'entrée des données au Système informatisé de transmission des dossiers des élèves (SRS);
- fournissant les codes de matières informatisés pour les cours élaborés par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba ainsi que les cours approuvés ou enregistrés par le Ministère.

Une nouvelle édition du *Guide des matières enseignées* est distribuée aux écoles au début de chaque année scolaire. Cette nouvelle version reflète les changements aux codes de cours, crédits, etc. qui seront en vigueur au cours de la prochaine année scolaire. Il incombe aux écoles de s'assurer qu'elles utilisent la version appropriée du guide pour rapporter les résultats des élèves à la Section des brevets et des dossiers des élèves située à Russell au Manitoba. Il est important de noter que les écoles devront s'assurer d'utiliser le *Guide des matières enseignées* de septembre 2005 à juin 2006 lorsqu'elles rapporteront les résultats des élèves de l'année scolaire 2005-2006 durant l'été et l'automne de 2006.

Cette édition du *Guide des matières enseignées* – en vigueur de septembre 2006 à juin 2007 – se trouvera à l'adresse Internet suivante :

< http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/guide matieres/2006-2007.pdf >. La présentation du contenu du guide à l'Internet fournira aux écoles l'information au sujet des codes de matières, des niveaux, et des crédits pour leur permettre de préparer leur processus d'inscription, ainsi que la liste des cours qu'elles offriront pour la prochaine année scolaire. Il pourrait y avoir certains changements durant l'année scolaire 2006-2007 à mesure que des nouveaux programmes d'études paraîtront. Par conséquent, l'information sur le site Internet sera mise à jour à quelques reprises durant l'année. Il est donc important que les écoles s'assurent d'avoir les codes des matières appropriés lorsqu'elles prépareront leurs listes de cours au printemps.

Le *Guide des matières enseignées pour les cours d'Études technologiques* (version anglaise seulement) paraît dans un document à part et est envoyé seulement aux écoles ayant une population scolaire au niveau secondaire. L'adresse Internet pour ce guide est < http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/policy/sthte/index.html >.

LE SYSTÈME DE CRÉDITS POUR LE SECONDAIRE

Le système de crédits pour le secondaire (9^e à la 12^e année) fournit la flexibilité nécessaire permettant aux élèves de choisir les cours appropriés à leurs besoins et à leurs aspirations personnelles. Un élève pourra se mériter *un crédit* en réussissant un cours conçu pour un minimum de 110 heures d'enseignement. Des *demi-crédits* (cours conçu pour un minimum de 55 heures d'enseignement) peuvent être obtenus de façon semblable. Le nombre de catégories de crédits a été réduit à deux : obligatoires et facultatifs.

OFFRIR PLUS DE CHOIX ET DE FLEXIBILITÉ : CHANGEMENTS AUX EXIGENCES EN MATIÈRE D'OBTENTION D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, tous les élèves devront obtenir leur diplôme selon les conditions prévues dans *Offrir plus de choix et de flexibilité : changements aux exigences en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires* rendu publique en mars 2001. Pour plus de détails concernant les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires, veuillez consulter l'adresse Internet suivante : < http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/diplo-secondaire.html >.

L'IDENTIFICATION DES COURS OFFERTS AU NIVEAU SECONDAIRE

Numérotation de cours

Le système actuel de numérotation comporte un code alphanumérique - composé de trois caractères. Le premier et le deuxième caractère sont des chiffres et le troisième est une lettre.

· Premier caractère

- 1 s'applique aux cours élaborés pour la 9^e année (secondaire 1)
- 2 s'applique aux cours élaborés pour la 10^e année (secondaire 2)
- 3 s'applique aux cours élaborés pour la 11^e année (secondaire 3)
- 4 s'applique aux cours élaborés pour la 12^e année (secondaire 4)

Deuxième caractère

- 0 cours élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et valant 1 crédit
- 1 cours élaboré par l'école ou la division scolaire et approuvé ou enregistré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba (comprend les Cours proposés par l'école (CPE) et les Projets proposés par l'élève (PPE)).

- 2 cours élaboré par un établissement d'enseignement hors-province et dans le cas de la double reconnaissance de crédits, par une institution postsecondaire (p. ex. élaboré par une université locale, dans une autre province ou dans un autre pays)
- 5 cours élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et valant ½ crédit

Troisième caractère

- G Général
- F Fondamental
- S Spécialisé
- E English as a Second Language (ESL)
- M Modifié
- I Individualisé
- C provenant d'un Collège communautaire
- U provenant d'une Université

Désignation des cours

Fondamental (F):

Expériences éducationnelles générales convenant à tous les élèves et pouvant conduire à des études postsecondaires (p. ex. formation pour apprentis, collégiale et universitaire). À mesure que les nouveaux programmes d'études et les nouvelles politiques seront mis en œuvre tels qu'énoncés dans la correspondance du Ministère au milieu scolaire, cette désignation entrera en vigueur. Cette désignation est introduite ici pour indiquer que les changements à la désignation des cours entreront en vigueur dès que les nouveaux programmes d'études seront mis en œuvre. Les écoles n'utiliseront cette désignation pour transmettre les

résultats de l'élève que lorsque le Ministère les en avisera.

Général (G):

Expériences éducationnelles générales convenant à tous les élèves. La désignation G sera retenue pour les programmes d'études indépendantes et les programmes d'études adaptés par les enseignants dans tous les domaines jusqu'à ce qu'ils soient révisés. À mesure que les programmes d'études seront mis en œuvre, la désignation G sera éliminée. Tous les Cours proposés par les écoles (CPE) et tous les Projets proposés par les élèves (PPE) retiennent la désignation G.

Spécialisé (S):

Expériences éducationnelles dans des domaines spécialisés menant à des études postsecondaires (p. ex. formation pour apprentis, collégiale et universitaire).

ESL-English as a Second Language (E):

Expériences éducationnelles conçues pour aider les élèves dont l'anglais n'est pas la langue première à faire la transition au programme anglais; un plan éducatif personnalisé (PEP) est requis pour chaque élève.

vi

Modifié (M):

Expériences éducationnelles conçues pour les élèves ayant certaines difficultés d'apprentissage cognitives; les résultats d'apprentissage visés dans le programme d'études prescrit par la province ont été modifiés dans une proportion de 50 pour cent ou plus pour tenir compte des besoins de l'élève en matière d'apprentissage; un plan éducatif personnalisé (PEP) est requis pour chaque élève.

Individualisé (I):

Expériences éducationnelles conçues pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage importantes; elles correspondent à l'âge et au stade de développement de l'élève et sont hautement individualisées pour répondre à ses besoins en matière d'apprentissage; un plan éducatif personnalisé (PEP) est requis pour chaque élève.

REMARQUE: Les élèves dans un programme individualisé n'utilisent pas les programmes d'études d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. Cette désignation indique la participation de l'élève dans un programme individualisé. Par exemple, 11I indique la première année de participation d'un élève dans un programme individualisé élaboré à l'échelle locale pour un élève; 71I indique la septième année d'une telle participation.

Provenant d'un Collège communautaire (C) :

Expériences éducationnelles au niveau d'un collège communautaire pouvant permettre la double reconnaissance de crédits : crédits au secondaire 3 et secondaire 4, ainsi que pour la première année de collège communautaire.

Provenant d'une Université (U) :

Expériences éducationnelles au niveau de la première année d'université pouvant permettre la double reconnaissance de crédits (crédit au secondaire 4, et dans certains cas, secondaire 3) pour l'obtention du diplôme secondaire et crédit pour la première année universitaire.

Niveaux de cours

9^e année (S1):

Les programmes d'études de toutes les matières, sauf ceux de formation professionnelle industrielle, seront conçus pour être des cours fondamentaux. Certains programmes en études technologiques peuvent être élaborés comme cours spécialisés. Cette désignation de cours fondamentaux (F) remplacera celle des cours généraux (G) et entrera en vigueur à mesure que les nouveaux programmes d'études élaborés pour les cours fondamentaux seront introduits.

10^e année (S2):

À mesure que les nouveaux programmes d'études sont mis en œuvre, tous les programmes d'études dans tous les domaines sauf la formation professionnelle industrielle, les sciences et les mathématiques seront élaborés comme des cours fondamentaux (F). Certains programmes d'études pour les cours d'études professionnelles et techniques, les sciences et les mathématiques peuvent être élaborés comme des cours spécialisés (S).

11^e année (S3):

À mesure que les nouveaux programmes d'études sont mis en œuvre, des programmes d'études variés ayant des buts divers seront élaborés dans tous les domaines, incluant un éventail de cours fondamentaux (F) et spécialisés (S). Les cours correspondant à la désignation C sont des cours de première année de collège communautaire.

12^e année (S4):

À mesure que les nouveaux programmes d'études sont mis en œuvre, des programmes d'études variés ayant des buts divers seront élaborés dans tous les domaines, y inclus un éventail de cours fondamentaux (F) et spécialisés (S). Présentement, tous les programmes d'études sont élaborés comme des cours généraux (G) et spécialisés (S). Les cours correspondant à la désignation U sont des cours de première année universitaire. Les cours correspondant à la désignation C sont des cours de première année de collège communautaire.

Afin de répondre aux besoins d'un élève, les cours fondamentaux (F), généraux (G) et spécialisés (S) de la 9^e à la 12^e année (S1 à S4) peuvent être modifiés à l'aide d'un plan éducatif personnalisé (PEP) préparé conformément aux directives du Ministère. La désignation M ou E est alors utilisée.

Remarque : Aucun règlement du Ministère n'empêchera un élève de suivre un cours désigné pendant une année de ses études secondaires et de changer pour prendre une autre désignation une autre année.

Exemples:

Mathématiques 9^e année (10F)

- 9^e année (S1), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours

fondamental.

Sciences humaines 9^e année (10G)

 - 9^e année (S1), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours général.

Sciences de la nature 9^e année (10M)

- 9^e année (S1), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours général dont les buts et objectifs ou les résultats d'apprentissage visés dans le programme d'études ont été modifiés dans une proportion de 50 pour cent ou plus pour tenir compte des besoins d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage importantes.

Perspectives d'avenir dans les affaires 9^e année (15G)

- 9^e année (S1), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant ½ crédit, cours général.

Sciences de la nature 10^e année (20S)

 - 10^e année (S2), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours spécialisé.

Sciences de la nature 10^e année (20E)

- 10^e année (S2), programme d'études élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours modifié dans une proportion de 50 pour cent ou plus pour faciliter l'acquisition de l'anglais et pour aider les élèves à faire la transition à la programmation régulière au niveau secondaire.

Éducation physique 11^e année CPE (31G)

 - 11^e année (S3), cours proposé par l'école, programme d'études élaboré par l'école ou la division scolaire valant ½ ou 1 crédit, cours général.

Études sur la condition de la femme 12^e année PPE (41G)

 12^e année (S4), projet proposé par l'élève, élaboré au plan local et valant ½ ou 1 crédit, cours général.

Grade 12 English-IB SL (42S)

 - 12^e année (S4), programme d'études élaboré ailleurs et approuvé par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, cours spécialisé.

Calcul 1 (KC.MSC.1510) (42C)

- 12^e année (S4), un cours de première année d'un collège communautaire pouvant permettre la double reconnaissance de crédit, élaboré par un collège communautaire et approuvé par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant ½ crédit, provenant d'un collège communautaire.

Calcul (32.1101/6) (42U)

 12^e année (S4), un cours de première année d'une université pouvant permettre la double reconnaissance de crédit, élaboré par une université et approuvé par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba valant 1 crédit, provenant d'une université.

Programme individualisé (31I)

- Cette désignation de crédits s'applique aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage si importantes qu'ils sont incapables de profiter de programmes d'études élaborés ou approuvés par le Ministère. Le code 31I signifie que l'élève a complété 3 ans d'un programme individualisé.

Remarque : Le cours de Français de base neuf ans (code 0403) a la désignation « G » (Général) en 9^e année (S1) et en 10^e année (S2). En 11^e année (S3) et en 12^e année (S4), le Français de base neuf ans ont la désignation « S » (Spécialisé).

L'OBTENTION DE CRÉDITS AU SECONDAIRE POUR LA FORMATION MILITAIRE (LES CADETS), LE *ROYAL WINNIPEG BALLET* ET LES LEÇONS PRIVÉES DE MUSIQUE

L'information concernant l'obtention de crédits pour la formation militaire (les cadets), le *Royal Winnipeg Ballet*, et les leçons privées de musique a été transmise dans une lettre en juin 1996 en provenance du directeur de la Direction du développement et de l'implantation des programmes. En l'année scolaire 1997-1998, soulignons un changement au code pour le *Royal Winnipeg Ballet* où il y a l'addition d'un crédit en 9^e année (S1), c'est-à-dire 12G. Pour l'année scolaire 1999-2000, les changements apportés aux leçons privées de musique ont été communiqués par l'intermédiaire du document « **Mise à jour des changements en éducation** ».

Les codes de matières concernant la formation militaire (les cadets), le *Royal Winnipeg Ballet* et les leçons privées de musique se trouvent dans la section du Guide intitulée «Approuvé par le Ministère».

Les résultats des élèves pour ces cours peuvent être rapportés soit par une note en pourcentage ou à l'aide de la mention « S » (standing ou attestation) ; i.e. un élève recevant une note en pourcentage pour un examen en 12^e année (42S) pourrait aussi avoir reçu la mention « S » pour les crédits accordés en 9^e année (12G), 10^e année (22G), et 11^e année (32S).

LES COURS DE PLACEMENT AVANCÉ (ADVANCED PLACEMENT) ET LES COURS DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL - SECONDAIRE

Tous les cours de Placement Avancé (*Advanced Placement*) (PA) et du Baccalauréat international (BI) actuellement offerts au Manitoba, tels que communiqués au Ministère, sont reconnus par le Ministère selon les conditions énoncées ci-dessous. Ils sont inclus dans le *Guide des matières enseignées* pour les besoins reliés à la charge de travail des enseignants, aux dossiers des élèves et aux crédits mérités selon les conditions suivantes :

- ces cours sont reconnus dans la catégorie des programmes d'études élaborés ailleurs et enregistrés par le Ministère;
- un cours conçu pour 110 heures d'instruction aura la valeur d'un crédit et un cours conçu pour 55 heures d'instruction aura la valeur d'un ½ crédit;
- ces cours seront reconnus pour la 11^e année (S3) et la 12^e année (S4) seulement:
- le deuxième chiffre dans la numérotation de ces cours sera un « 2 » (indiquant un programme d'études élaboré ailleurs et approuvé ou reconnu par le Ministère) et le troisième caractère sera un « S » (indiquant un cours spécialisé).

Les codes de matières concernant les cours de Placement Avancé (*Advanced Placement*) (PA) et du Baccalauréat international (BI) se trouvent dans la section du guide intitulée « Élaboré ailleurs et enregistré par le Ministère ».

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EN VUE D'OBTENIR DES CRÉDITS

La possibilité de faire reconnaître des acquis en vue d'obtenir un crédit secondaire offre à l'élève l'opportunité de mettre en valeur une connaissance acquise dans un sujet en particulier. Pour obtenir un crédit, l'élève doit démontrer un rendement acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage dans un cours ou un domaine spécialisé d'études. Pour plus d'information, veuillez consulter l'adresse Internet suivante :

< http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/rapport_etape/Annexe_A.pdf >.

CRÉDIT POUR PROJET DE SERVICE COMMUNAUTAIRE (PROJET PROPOSÉ PAR L'ÉLÈVE – PPE)

Les élèves peuvent se mériter un crédit pour un projet de service communautaire (par l'entremise d'un PPE) à l'intérieur des 28 crédits nécessaires pour l'obtention du diplôme secondaire. Les PPE reliés à ces projets de bénévolat n'ont pas à être enregistrés au Ministère. Un code PPE (8977) intitulé Service communautaire a été réservé à cette fin. Des lignes de conduite pour ce PPE se trouvent à l'adresse Internet suivante :

 $< \underline{http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/rapport_etape/Annexe_B.pdf}>.$

LES COURS OFFERTS À DISTANCE :

Les élèves peuvent s'inscrire à des cours obligatoires ou facultatifs en format imprimé ou en ligne, y inclus des cours offerts à distance en provenance d'un établissement d'enseignement hors-province. Deux documents sur les cours offerts à distance ont été récemment envoyés aux écoles du Manitoba (voir l'adresse Internet suivante) :

< http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/ens-dist/index.html >.

Les cours obligatoires : Les codes de cours utilisés pour des cours obligatoires et facultatifs

livrés à distance élaborés au Manitoba et basés sur les programmes d'études du Manitoba sont les mêmes codes utilisés pour les cours

offerts en salle de classe, par exemple 0092 E.L.A.: A

Comprehensive Focus 40S.

Les cours facultatifs : Les cours facultatifs offerts à distance en provenance d'un

établissement d'enseignement hors-province seront codés en utilisant les désignations 12G, 22G, 32S et 42S. Des codes représentant certains regroupements de cours sont disponibles. Si

cette liste générale n'est pas suffisante et d'autres codes additionnels sont nécessaires, nous demandons aux écoles de

communiquer directement avec le Ministère.

L'OBTENTION DE CRÉDITS POST SECONDAIRES ET SECONDAIRES – LA DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDITS

Les élèves du niveau secondaire peuvent suivre des cours de collège communautaire et d'université pour obtenir des crédits reconnus à l'obtention du diplôme secondaire ; p. ex. Introduction à la psychologie (cours universitaire) et Sécurité en milieu de travail (cours de collège communautaire). L'élève reçoit un crédit du secondaire ainsi qu'un crédit post secondaire, soit de l'université ou du collège communautaire. Les élèves peuvent se mériter jusqu'à cinq (5) crédits à double reconnaissance. La décision d'offrir de tels cours relève de l'école ou de la division scolaire et le financement de ces cours est aussi une décision locale. Des lignes de conduite sont disponibles à l'adresse Internet suivante : < http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/diplo-secondaire.html >.

LES COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) ET LES PROJETS PROPOSÉS PAR L'ÉLÈVE (PPE)

La mise à jour du document *Offrir plus de choix et de flexibilité : changements aux exigences en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires : rapport d'étape (juin 2002)* (voir : < http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/rapport_etape/index.html >) indique que le nombre de cours proposés par l'école (CPE) admissibles a été augmenté de huit à onze tandis que le nombre de projets proposés par l'école (PPE) admissibles est passé de deux à trois. Ces changements rendent possible l'élaboration, à l'échelle locale, d'un plus grand nombre de cours visant à répondre aux besoins des élèves.

L'OBTENTION D'UN CRÉDIT SPÉCIAL DE LANGUE

La possibilité d'obtenir un crédit spécial pour la compétence dans une langue autre que le français et l'anglais est une reconnaissance de la diversité linguistique du Manitoba. Seuls les élèves ayant une compétence dans une langue autre que le français et l'anglais sont éligibles. De plus, seulement un crédit spécial peut être obtenu à chacun des quatre (4) niveaux secondaires. Les résultats des élèves peuvent être rapportés par une note en pourcentage ;

cependant, la mention « S » (standing ou attestation) peut être utilisée pour des crédits additionnels ou des crédits accordés rétroactivement. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'adresse Internet suivante :

< http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/credits/index.html >

LA SUBSTITUTION DE CRÉDITS DANS LES CAS EXCEPTIONNELS

Ce changement a débuté durant l'année scolaire 2001-2002. Les divisions scolaires et les écoles peuvent décider de mettre ou de ne pas mettre en œuvre ce changement. Il est possible de substituer un maximum de deux (2) crédits dans toute matière en fonction de l'autorisation des parents ou des tuteurs de l'élève.

Si une matière est substituée pour une autre, par exemple Biologie 40S au lieu de Mathématiques 40S, le résultat de Biologie 40S sera enregistré et, sur le relevé de note en provenance de l'école, un astérisque ou une note indiquera que le cours de Biologie 40S a été substituée pour Mathématiques 40S.

PERSONNES RESSOURCES

Si vous désirez obtenir plus de précisions quant aux programmes, aux programmes d'études ou aux politiques curriculaires, veuillez communiquer avec:

Jacques Dorge
Directeur par intérim
Direction du développement et de
l'implantation des programmes
Bureau de l'éducation française
1181 avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Téléphone: 1-204-945-6022
Télécopieur: 1-204- 945-1625

Sans frais: 1-800-282-8069, poste 6022

Courriel: jdorge@gov.mb.ca

Gilbert Michaud

Responsable des projets spéciaux Direction du développement et de l'implantation des programmes Bureau de l'éducation française 1181 avenue Portage, salle 509 Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Téléphone: 1-204-945-6927 Télécopieur: 1-204-945-1625

Sans frais: 1-800-282-8069, poste 6927 Courriel: gimichaud@gov.mb.ca

Si vous désirez obtenir de l'information d'ordre technique, veuillez communiquer avec :

Service à la clientèle (EIS Collection)

Téléphone ; 1-204-926-3443 Sans frais : 1-877-926-3443 Courriel : eiscoll@merlin.mb.ca Al Tataryn, Directeur

Section des brevets et des dossiers des élèves

Case postale 700

Russell, Manitoba R0J 1W0 Téléphone: 1-204-773-2998 Sans frais: 1-800-667-2378 Courriel: atataryn@gov.mb.ca

À: 31-AUG-2007

PAGE: 1

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ACTIVITÉS DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE L'ÉCOLE ACTIVITÉS

ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

9905 ANGLAIS LANGUE ADDITIONNELLE	.0	M 8	1 S1	2 S2	3 S3	4 S4	5	6	7
9917 ARTS PRATIQUES	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9992 AUTRES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9923 BESOINS SPÉCIAUX	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9947 BIBLIOTHÈQUE	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9924 DYNAMIQUE DE LA VIE	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
2022 5049 514 2245	0	8	S1	S2	S3	S4	_	_	_
9830 ÉDUCATION À LA SANTÉ SEULEMENT	. 0	M 8	1 S1	2 S2	3	4	5	6	7
9915 ÉDUCATION EN PLEIN AIR	. 0		1	2	3	4	5	6	7
9915 EDUCATION EN PLEIN AIR	.0	M 8	s1	2 S2	<i>3</i> S3	4 S4	5	ь	/
9831 ÉDUCATION PHYSIQUE SEULEMENT	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
JUST EDUCATION FITTING DECLEMENT	.0	8	s1	S2	J	-	5	O	,
9922 ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	.0	М	1	2	3	4	5	6	7
7722 220011201 51201122522	• •	8	s1	S2	S3	s4	J	ŭ	•
9932 ÉTUDES AUTOCHTONES	. 0	М	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9904 ÉTUDES EN INFORMATIQUE	.0	М	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9902 LANGUES AUTOCHTONES	.0	М	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9935 PROGRAMME D'ACCUEIL	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9918 RELIGION	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9934 RÉUSSITE SCOL. POUR ÉLÈVES AUTOCHTONES	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			
9903 SURDOUÉS/TALENTUEUX	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
		8	S1	S2	S3	S4			

À: 31-AUG-2007

PAGE: 2

(suite)

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ACTIVITÉS DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE L'ÉCOLE ACTIVITÉS

ACTIVITÉS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

9970	ADMINISTRATION	.0	NA
9936	ALPHABÉTISATION PRÉCOCE	.0	NA
9980	AUTRES ACTIVITÉS DU PERSONNEL	.0	NA
3983	BESOINS SPÉCIAUX	.0	NA
9973	BIBLIOTHÈQUE	.0	NA
9985	CHEF D'ÉQUIPE	.0	NA
9971	CLINICIEN-CLINICIENNE	.0	NA
9989	CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE	.0	NA
9972	ORIENTATION	.0	NA
9975	ORTHOPÉDAGOGIE	.0	NA
9974	PRÉPARATION DE CLASSE	.0	NA
9820	PRODUCTIONS/REPRÉSENTATIONS D'ÉCOLE	.0	NA
9984	RATTRAPAGE EN LECTURE	.0	NA
9997	SURVEILLANCE-(PEI/PAE)	.0	NA
9977	SURVEILLANCE-(PPE)	.0	NA
9996	SURVEILLANCE-ENS. À DISTANCE EN LIGNE	.0	NA
9978	SURVEILLANCE-EXPÉRIENCE AU TRAVAIL	.0	NA
9976	SURVEILLANCE-GÉNÉRALE	.0	NA
9981	SURVEILLANCE-SURDOUÉS/TALENTUEUX	.0	NA
9979	VOYAGE - DÉPLACEMENT	.0	NA

À: 31-AUG-2007

PAGE: 3

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE CRÉDITS POUR COURS SPÉCIAUX

ARTS - SECONDAIRE

9361 DANSE: ROYAL WINNIPEG BALLET 1.0 12G 22G 32S 42S 9322 MUSIQUE: LEÇONS PRIVÉES 1.0 12G 22G 32S 42S

CRÉDITS OBTENUS AU MANITOBA / HORS-PROVINCE / FORM. MILITAIRE (CADETS)

9990 CRÉDITS OBTENUS AU MANITOBA .5 NA

28.0 NA

Remarque: le code 9990 permet d'enregistrer des crédits obtenus au

Manitoba variant d'un demi-crédit à vingt-huit crédits.

0691 CRÉDITS OBTENUS HORS-PROVINCE .5 NA

28.0 NA

Remarque: le code 0691 permet d'enregistrer des crédits hors-province variant

d'un demi-crédit à vingt-huit crédits.

9982 FORMATION MILITAIRE (CADETS) 1.0 11G 21G

Remarque: le code 9982 permet d'enregistrer un maximum de 2 crédits au-delà des exigences provinciales d'obtention du diplôme d'études secondaires.

DIPLÔME POUR ÉTUDIANT ADULTE

9964 FBA/ALPHABÉTISATION (D.P.E.A.) .5

4.0 NA

NΑ

Remarque: le code 9964 permet d'enregistrer des crédits une fois que l'élève ait complété avec succès un programme de formation de base ou d'alphabétisation pour adulte variant d'un demi-crédit à quatre crédits.

PLAN DIRECTEUR POUR LE DESIGN EN DÉV'T. VIE-TRAVAIL

0079 PLAN DIR. POUR DESIGN EN DÉV'T. VIE-TR .5 15G 15M 25G 25M 35S 35M 45S 45M

1.0 12G 12M 22G 22M 32S 32M 42S 42M

Remarque: en choisissant cette opportunité d'obtention de crédit, un étudiant peut se mériter un (1) crédit au maximum durant ses 4 années au niveau sec.

PROGRAMME D'ÉTUDES INDIVIDUALISÉ - SECONDAIRE

9900 PROGRAMME INDIVIDUALISÉ-SECONDAIRE .0 111 211 311 411 511 611 711

Remarque: cette désignation représente la participation dans un programme individualisé d'un an avec la possibilité de 7 ans : p.ex. 11I indique la première année de participation d'un élève dans un programme individualisé développé à l'échelle locale, tandis que 51I indique la cinquième année, etc.

PAGE: 4

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE CRÉDITS SPÉCIAUX POUR LANGUES - NIVEAU SECONDAIRE

9022	AFRIKAANS	1.0	11G	21G	31G	41G
9002	AKAN (GHANA)	1.0	11G	21G	31G	41G
9025	ALBANAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9003	AMHARIQUE	1.0	11G	21G	31G	41G
9001	ARABE	1.0	11G	21G	31G	41G
9000	ARABE (LIBANAIS)	1.0	11G	21G	31G	41G
0027	AUTRES LANGUES AMÉRINDIENNES	1.0	11G	21G	31G	41G
9497	AUTRES LANGUES INTERNATIONALES	1.0	11G	21G	31G	41G
9010	BAHASA/MALAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9015	BENGALI	1.0	11G	21G	31G	41G
9017	BIRMAN	1.0	11G	21G	31G	41G
9004	BOSNIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9005	BULGARE	1.0	11G	21G	31G	41G
9020	CAMBODGIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9040	CHINOIS (CANTONAIS)	1.0	11G	21G	31G	41G
9041	CHIPEWYAN/DÉNÉ	1.0	11G	21G	31G	41G
9220	CORÉEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9042	CRI	1.0	11G	21G	31G	41G
9045	CROATE	1.0	11G	21G	31G	41G
9070	DAKOTA/SIOUX	1.0	11G	21G	31G	41G
9071	DANOIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9043	DIALECTE D'ISLAND LAKE	1.0	11G	21G	31G	41G
9006	DINKA	1.0	11G	21G	31G	41G
9007	ÉRYTHRÉEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9327	FARSI (DARI)	1.0	11G	21G	31G	41G
9110	FINNOIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9008	FLAMAND	1.0	11G	21G	31G	41G
9009	FULANI	1.0	11G	21G	31G	41G
9115	GAÉLIQUE	1.0	11G	21G	31G	41G
9472	GALLOIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9130	GREC	1.0	11G	21G	31G	41G
9133	GUJARATI	1.0	11G	21G	31G	41G
9011	HAUSA	1.0	11G	21G	31G	41G
9150	HINDI	1.0	11G	21G	31G	41G
9012	HOKKIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9151	HONGROIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9184	IBO	1.0	11G	21G	31G	41G
9187	INUKTITUT	1.0	11G	21G	31G	41G
9180	ISLANDAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9221	KHMER	1.0	11G	21G	31G	41G
9023	KIRUNDI	1.0	11G	21G	31G	41G
9013	KISWAHILI (SWAHILI)	1.0	11G	21G	31G	41G

À: 31-AUG-2007

PAGE: 5

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE CRÉDITS SPÉCIAUX POUR LANGUES - NIVEAU SECONDAIRE (suite)

9024	KRIO	1.0	11G	21G	31G	41G
9014	KURDE	1.0	11G	21G	31G	41G
9243	LAO	1.0	11G	21G	31G	41G
9240	LITUANIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9016	LOUGANDA	1.0	11G	21G	31G	41G
9244	MACÉDONIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9263	MALAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9264	MALAYALAM	1.0	11G	21G	31G	41G
9260	MALTAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9072	NÉERLANDAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9018	NÉPALI	1.0	11G	21G	31G	41G
9280	NORVÉGIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9300	OJIBWÉ (SAULTEAUX)	1.0	11G	21G	31G	41G
9021	OUGANDAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9019	PACHTO	1.0	11G	21G	31G	41G
9324	PENDJABI	1.0	11G	21G	31G	41G
9363	ROUMAIN	1.0	11G	21G	31G	41G
9360	RUSSE	1.0	11G	21G	31G	41G
9384	SERBE	1.0	11G	21G	31G	41G
9390	SESOTHO	1.0	11G	21G	31G	41G
9387	SINGHALAIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9047	SLOVAQUE	1.0	11G	21G	31G	41G
9382	SLOVAQUE	1.0	11G	21G	31G	41G
9385	SLOVÈNE	1.0	11G	21G	31G	41G
9391	SOMALI	1.0	11G	21G	31G	41G
9383	SUÉDOIS	1.0	11G	21G	31G	41G
9389	TAMOUL	1.0	11G	21G	31G	41G
9046	TCHÈQUE	1.0	11G	21G	31G	41G
9412	THAI	1.0	11G	21G	31G	41G
9413	TIGRINYA	1.0	11G	21G	31G	41G
9414	TURC	1.0	11G	21G	31G	41G
9418	TWI	1.0	11G	21G	31G	41G
9430	URDU (OURDOU)	1.0	11G	21G	31G	41G
9452	VIETNAMIEN	1.0	11G	21G	31G	41G
9473	XHOSA	1.0	11G	21G	31G	41G
9490	YIDDISH	1.0	11G	21G	31G	41G
9493	YOROUBA	1.0	11G	21G	31G	41G
9496	ZULU (ZOULOU)	1.0	11G	21G	31G	41G

À: 31-AUG-2007

PAGE: 6

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

COURS OFFERTS À DISTANCE COURS IMPRIMÉS ET EN LIGNE (HORS-PROV.)

1516	ANGLAIS	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1532	DROIT	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1518	ÉDUCATION À LA SANTÉ	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1522	ÉTUDES AUTOCHTONES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1513	ÉTUDES COMERCIALES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1529	ÉTUDES PROFESSIONNELLES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1525	ÉTUDES RELIGIEUSES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1517	FRANÇAIS	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1515	INFORMATIQUE	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1519	JOURNALISME/MÉDIA	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1520	LANGUES AUTRES QUE FRANÇAIS ET ANGLAIS	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1530	LES ARTS	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1521	MATHÉMATIQUES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1523	PHILOSOPHIE	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1514	PRÉPARATION DE CARRIÈRE	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1524	PSYCHOLOGIE	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1526	SCIENCES DE LA NATURE	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	
1527	SCIENCES HUMAINES	.5	12G	22G	32S	42S	
		1.0	12G	22G	32S	42S	

À: 31-AUG-2007

PAGE: 7

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

COURS OFFERTS À DISTANCE COURS IMPRIMÉS ET EN LIGNE (HORS-PROV.)

(suite)

1528 SOCIOLOGIE

.5 12G 22G 32S 42S 1.0 12G 22G 32S 42S

Les codes des cours oblig. livrés à dist. et basés sur les prog. d'études du MB sont les mêmes que les cours livrés en classe. Les codes des cours facult. livrés à dist. et basés sur les prog. d'études d'une autorité éduc. hors-prov. sont rapportés en utilisant 12G,22G,32S et 42S. En 2006-07, des catégories générales sont présentées. Communiquer avec le Min. pour des codes add.

PAGE: 8

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ AILLEURS - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE BACCALAUREAT INTERNATIONAL

ANGLAIS / ENGLISH LANGUAGE ARTS

	ANGLAIS / ENGLISH I	ANGUA	jE Ab	CIS
0017	ANGLAIS - BI HL	1.0	32S	42S
0016	ANGLAIS - BI SL	1.0	32S	42S
	AUTR	E		
0370	CRÉATIVITÉ/ACTION/SERVICES - BI	.5	32S	42S
0371	THÉORIE DE LA CONNAISSANCE - BI	.5	32S	42S
	FRANÇA	AIS		
0415	FRANCAIS - BI HL	1.0	32S	42S
0416	FRANCAIS - BI SL	1.0	32S	42S
	FRANÇAIS DE BASE (BASIC F	RENC	H)
0413	FRANÇAIS DE BASE - BI HL	1.0	32S	42S
0412	FRANÇAIS DE BASE - BI SL	1.0	32S	42S
0414	FRANÇAIS DE BASE AB INITIO - BI	1.0	32S	42S
	нізтої	RE		
0192	HISTOIRE (AMÉRICAINE) - IB HL	1.0	42S	
0193	HISTOIRE (EUROPÉENNE) - BI HL	1.0	42S	
0191	HISTOIRE - BI SL	1.0	32S	42S
	MATHÉMAT	TIQUES		
0090	MATHÉMATIQUES - BI HL	1.0	32S	42S
0089	MATHÉMATIQUES - BI SL	1.0	32S	
0091	MÉTHODES EN MATHÉ - BI	1.0	32S	42S
	SCIENCES DE L	A NATUI	RE	
0184	BIOLOGIE - BI HL	1.0	32S	42S
0183	BIOLOGIE - BI SL	1.0	32S	42S
0186	CHIMIE - BI HL	1.0	32S	42S
0185	CHIMIE - BI SL	1.0	32S	42S
0188	PHYSIQUE - BI HL	1.0	32S	42S
0105				

ÉLABORÉ AILLEURS - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDITS - PROV. D'UN COLL. COMM

1.0 32S 42S

4458 CALCUL 1 (KC.MSC.1510) .5 42C

0187 PHYSIQUE - BI SL

NB: L'école devra communiquer avec le Min. par le 1er déc. 2006 si la double reconnaissance de crédits sera une option offerte. Veuillez fournir la liste des cours du niveau postsecondaire ainsi que les noms des universités ou collèges impliqués. Le ministère enregistrera par la suite le(s) cours et assignera le(s) code(s) correspondants aux fins de la préparation de rapports.

À: 31-AUG-2007

PAGE: 9

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ AILLEURS - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE DOUBLE RECONNAISSANCE DE CRÉDITS - PROV. D'UNE UNIVERSITÉ

4497 CALCUL (32.1101/6)

1.0 42U

NB: L'école devra communiquer avec le Min. par le 1er déc. 2006 si la double reconnaissance de crédits sera une option offerte. Veuillez fournir la liste des cours du niveau postsecondaire ainsi que les noms des universités ou collèges impliqués. Le ministère enregistrera par la suite le(s) cours et assignera le(s) code(s) correspondants aux fins de la préparation de rapports.

ÉLABORÉ AILLEURS - ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE PLACEMENT AVANCÉ (ADVANCED PLACEMENT) - SECONDAIRE

FRANÇAIS DE BASE (BASIC FRENCH)

0410	FRANÇAIS DE	BASE - PA		1.0	32S	42S
0411	LITTÉRATURE	FRANÇAISE -	PA	1.0	32S	42S
				MATHÉMATIQUES		
3901	CALCUL (AB)	- PA		1.0	32S	42S

PAGE: 10

1.0 10G 10M 20G 20M 30S 30M 40S 40M

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE ARTS

ARTS DRAMATIOUES

	ARTS DRAMA	ATIQUES	i							
0322	ARTS DRAMATIQUES	1.0	20G	20M	30S	30M	40S	40M		
	ARTS PLAS	TIQUES								
0202	ARTS PLASTIQUES	1.0	30S	40S						
0213	ARTS PLASTIQUES	.0	M	1	2	3	4	5	6	7
			8							
		1.0	10G	10M	20G	20M	30G	30M	40G	40M
	ÉDUCATION M	MUSICAL	E							
0622	CLAVIER	.0	6	7	8					
0614	ÉDUCATION MUSICALE	.0	M	1	2	3	4	5	6	
0621	GUITARE	.0	6	7	8					
0623	HARMONIE	.0	6	7	8					
3961	JAZZ VOCAL	.5	15G	15M	25G	25M	35S	35M	45S	45M
		1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30M	40S	40M
3954	MUSIQUE : CHORALE	.0	7	8						
		.5	15G	15M	25G	25M				
		1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30M	40S	40M
	MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE	.0	6	7	8					
3956	MUSIQUE: CORDES/ORCHESTRE	.0	7	8						
		.5		15M						
		1.0		10M	20G	20M	30S	30M	40S	40M
3955	MUSIQUE: GUITARE	. 0	7	8						
		.5		15M						
		1.0		10M	20G	20M	30S	30M	40S	40M
3953	MUSIQUE: HARMONIE	. 0	7	8						
		.5		15M			200	201-	400	4.025
2041	ODGUDGEDE DE TAGG	1.0		10M						
394I	ORCHESTRE DE JAZZ	.5	15G	15M	25G	25M	355	35M	45S	45M

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

0097	EXPLORATION VIE / CARRIÈRE	1.0	10S	10M
0098	PLANIFICATION VIE / CARRIÈRE	1.0	20S	2.0M

La version française du programme d'études de chacun de ces deux cours sera disponible en février 2007.

À: 31-AUG-2007

PAGE: 11

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE ENGLISH LANGUAGE ARTS

ANGLAIS (PROGRAMME FRANÇAIS)

	ANGLAIS (PROGRAI)	INIE FKA	ANÇAI	13)						
0008	ANGLAIS : (31ÈME À LA 10E ANNÉE)	.0	3	4	5	6	7	8		
		1.0	10F	10E	10M	20F	20E	20M		
0070	ANGLAIS : COMPREHENSIVE FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0071	ANGLAIS : LITERARY FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0072	ANGLAIS : TRANSACTIONAL FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0031	ANGLAIS : LANG. & LITERARY FORMS	1.0	40S	40E	40M					
0032	ANGLAIS : LANG. & TRANSACTIONAL FORMS	1.0	40S	40E	40M					
0033	ANGLAIS : LANG. AND TECHNICAL COMM.	1.0	40S	40E	40M					
	ANGLAIS / ENGLISH L.A. (PROG. D	'IMMI	ERSIC	N)					
0021	ELA-IMMERSION : (1ÈRE À LA 10E ANNÉE)	.0	1	2	3	4	5	6	7	8
		1.0	10F	10E	10M	20F	20E	20M		
0073	ELA-IMMERSION : COMPREHENSIVE FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0074	ELA-IMMERSION : LITERARY FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0075	ELA-IMMERSION : TRANSACTIONAL FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0035	ELA-IMMERSION : LANG. & LIT. FORMS	1.0	40S	40E	40M					
0036	ELA-IMMERSION : LANG. & TRANS. FORMS	1.0	40S	40E	40M					
0037	ELA-IMMERSION : LANGUAGE & TECH. COMM.	1.0	40S	40E	40M					
	ANGLAIS / ENGLISH I	LANGUA	GE AI	RTS						
5301	EAL FOR ACADEMIC SUCCESS: S4 LEARNERS	1.0	40S	40M						
0001	ELA : ENGLISH LANG. ARTS	.0	1	2	3	4	5	6	7	8
		1.0	10F	10E	10M	20F	20E	20M		
0092	ELA : COMPREHENSIVE FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0093	ELA : LITERARY FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0094	ELA : TRANSACTIONAL FOCUS	1.0	30S	30E	30M	40S	40E	40M		
0030	ELA : LANG. AND TECHNICAL COMM.	1.0	40S	40E	40M					
0028	ELA : LANGUAGE & LITERARY FORMS	1.0	40S	40E	40M					

0029 ELA: LANGUAGE & TRANSACTIONAL FORMS 1.0 40S 40E 40M

À: 31-AUG-2007

PAGE: 12

Année d'études/Niveau

1.0 10F 10M 20F 20M

Code Description Crédits

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE FRANÇAIS

FRANÇAIS DE BASE (BASIC FRENCH)

	•									
0403	FRANÇAIS DE BASE - NEUF ANS	.0	4	5	6	7	8			
		1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30M	40S	40M
0408	FRANÇAIS DE BASE INTENSIF	.0	5	6	7	8				
0402	FRANÇAIS L2 POUR DÉBUTANTS (M-3)	.0	M	1	2	3				
	FRANÇAIS LANGU	E PREM	IÈRE							
0431	FL1 : LANGUE ET COMMUNICATION	1.0	30S	30M	40S	40M				
0426	FL1 : COMMUNICATION MÉDIATIQUE	1.0	40S	40M						
0427	FL1 : LITTÉRATURES FRANCOPHONES	1.0	40S	40M						
0407	FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE	.0	1	2	3	4	5	6	7	8
		1.0	10F	10M	20F	20M				
	IMMERSION FE	RANÇAIS	E							
0432	FL2-IMM.: LANGUE ET COMMUNICATION	1.0	30S	30M	40S	40M				
0428	FL2-IMM.: COMMUNICATION MÉDIATIQUE	1.0	40S	40M						
0429	FL2-IMM.: LITTÉRATURES FRANCOPHONES	1.0	40S	40M						
0401	FRANÇAIS LANGUE SECONDE - IMMERSION	.0	1	2	3	4	5	6	7	8

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE INFORMATIQUE

0227	ANIMATION - 2D	.5	35S	35M				
0228	ANIMATION - 3D	.5	45S	45M				
0217	APPL. TECH. INFO. & COMMUNICATION I	.5	15F	15M				
0218	APPL. TECH. INFO. & COMMUNICATION I	I .5	15F	15M				
3910	APPLICATIONS INFORMATIQUES	1.0	20S	20M				
0221	BASES DE DONNÉES RELATIONNELLES	.5	35S	35M				
0222	COMMUNICATIONS ÉCRITES	.5	25S	25M				
0224	CONCEPTION DE SITES WEB	.5	25S	25M				
0223	ÉDITIQUE	.5	35S	35M				
0226	IMAGERIE NUMÉRIQUE	.5	25S	25M				
0280	INFORMATIQUE	1.0	20S	20M	30S	30M	40S	40M
0231	MÉDIAS ÉLECTRONIQUES	.5	35S	35M				
0232	NOUVEAUX MÉDIAS	.5	45S	45M				
0230	RÉALISATION DE FILMS NUMÉRIQUES	.5	25S	25M				
0225	SITES WEB INTERACTIF	.5	35S	35M				
0219	TABLEURS	.5	25S	25M				

À: 31-AUG-2007

PAGE: 13

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE LANGUES AUTRES QUE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS

1080	ESPAGNOL:	PROG.	DE :	3 ANS	1.0	20F	20M	30S	30M	40S	40M			
1081	ESPAGNOL:	PROG.	DE ·	ANS	1.0	10F	10M	20F	20M	30S	30M	40S	40M	
1082	ESPAGNOL:	PROG.	DE	5 ANS	.0	7	8							
					.5	15F	15M	25M	25F					
					1.0	10F	10M	20F	20M	30S	30M	40S	40M	

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE MATERNELLE ET PRÉ-MATERNELLE

MATERNELLE

		PRÉ-MATERN	ELLE	
0164	MATERNELLE	(UN JOUR TOUS LES 2 JOURS)	.0	M
0165	MATERNELLE	(ORDINAIRE, DEMI JOURNÉE)	.0	M
0170	MATERNELLE	(À PLEIN TEMPS)	.0	M

0166 PRÉ-MATERNELLE .O P

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE MATHÉMATIQUES

MATHÉMATIQUES

1.0 10F 10M 3903 MATHÉMATIQUES : APPLIQUÉES 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3904 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3939 MATHÉMATIQUES : PRÉ-CALCUL 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3911 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR I .5 25S 25M 3912 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II .5 25S 25M 3913 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III .5 35S 35M 3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV .5 35S 35M 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V .5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V .5 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M 3919 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION II .5 15F 15M	0080	MATHÉMATIQUES	.0	1	2	3	4	5	6	7	8
3904 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3939 MATHÉMATIQUES : PRÉ-CALCUL 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3911 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR I 5 25S 25M 3912 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II 5 25S 25M 3913 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III 5 35S 35M 3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV 5 35S 35M 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 1.5 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.5 15F 15M			1.0	10F	10M						
3939 MATHÉMATIQUES : PRÉ-CALCUL 1.0 20S 20M 30S 30M 40S 40M 3911 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR I 5 25S 25M 3912 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II 5 25S 25M 3913 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III 5 35S 35M 3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV 5 35S 35M 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 15 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I 5 15F 15M	3903	MATHÉMATIQUES : APPLIQUÉES	1.0	20S	20M	30S	30M	40S	40M		
3911 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR I .5 25S 25M 3912 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II .5 25S 25M 3913 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III .5 35S 35M 3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV .5 35S 35M 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V .5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI .5 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3904	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR	1.0	20S	20M	30S	30M	40S	40M		
3912 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II	3939	MATHÉMATIQUES : PRÉ-CALCUL	1.0	20S	20M	30S	30M	40S	40M		
3913 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III .5 35S 35M 3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV .5 35S 35M 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V .5 45S 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI .5 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3911	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR I	.5	25S	25M						
3914 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV 3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I 3919 STANSITION I 3910 STANSITION I 3910 STANSITION I 3910 STANSITION I 3911 STANSITION I 3911 STANSITION I 3912 STANSITION I 3913 STANSITION I 3914 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I 3915 STANSITION I 3916 STANSITION I 3917 STANSITION I 3917 STANSITION I 3918 STANSITION I 3918 STANSITION I 3919 STANSITION I 3919 STANSITION I 3910	3912	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR II	.5	25S	25M						
3915 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V .5 458 45M 3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI .5 458 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3913	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR III	.5	35S	35M						
3916 MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI .5 45S 45M 3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3914	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR IV	.5	35S	35M						
3923 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION 1.0 10F 10M 3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3915	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR V	.5	45S	45M						
3918 MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I .5 15F 15M	3916	MATHÉMATIQUES : CONSOMMATEUR VI	.5	45S	45M						
	3923	MATHÉMATIQUES DE TRANSITION	1.0	10F	10M						
2010 MATHÉMATTOURS DE TRANSTITION IT E 15E 15M	3918	MATHÉMATIQUES DE TRANSITION I	.5	15F	15M						
OF TOP TOPINATION OF TRANSPITTED TO STORY TO STO	3919	MATHÉMATIQUES DE TRANSITION II	.5	15F	15M						
3900 MATHÉMATIQUES: AVANCÉES .5 45S	3900	MATHÉMATIQUES: AVANCÉES	.5	45S							
3940 MATHÉMATIQUES: INTRO. AU CALCUL .5 45S	3940	MATHÉMATIQUES: INTRO. AU CALCUL	.5	45S							
0200 PRINCIPES DE COMPTABILITÉ 1.0 30S 30M	0200	PRINCIPES DE COMPTABILITÉ	1.0	30S	30M						
1227 SYSTÈMES DE COMPTABILITÉ 1.0 40S 40M	1227	SYSTÈMES DE COMPTABILITÉ	1.0	40S	40M						

À: 31-AUG-2007

PAGE: 14

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE SCIENCES COMMERCIALES

3910	APPLICATIONS INFORMATIQUES	1.0	20S	20M		
1276	APPLICATIONS LOGICIELLES	1.0	30S	30M		
1274	BUREAUTIQUE	1.0				
1271	CLAVIGRAPHIE : INTRODUCTION	.5	15G	15M		
1270	CLAVIGRAPHIE: AVANCÉE	.5	25S	25M		
1273	COMMERCE DE DÉTAIL	1.0	20S	20M		
	DROIT	1.0				
1225	FONDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE	.5	25G	25M		
	GESTION	1.0		40M		
1224	PERSPECTIVES D'AVENIR EN AFFAIRES PRINCIPES DE COMPTABILITÉ	.5	15G	15M		
0200	PRINCIPES DE COMPTABILITÉ	1.0	30S	30M		
1265	PROMOTIONS	1.0	30S	30M		
1272	RELATIONS D'AFFAIRES	1.0	30S	30M		
0360	SCIENCE ÉCONOMIQUE	1.0	40S	40M		
0690	SÉMINAIRE SUR LES AFFAIRES	1.0	40S	40M		
	STÉNOGRAPHIE ET TRANSCRIPTION		30S	30M	40S	40M
1227	SYSTÈMES DE COMPTABILITÉ	1.0	40S	40M		
1226	TRAITEMENT DE TEXTE	1.0				
1275	TRAITEMENT DE TEXTE : AVANCÉ	.5	45S	45M		
1252	TRAVAUX PRATIQUES EN MARKETING	1.0	40S	40M		
1277	VISIONS ET RÉALISATIONS : ENTREPREUN.	1.0	30S	30M		

Dans le contexte de la transition au Cadre man. des résultats d'appr. des Tech. de l'info. et de la comm. au sec., les codes suivants seront discontinués en août 2007: 1271 Clavi. Intro., 3910 Appl. inform., 1276 Appl. logicielles, 1226 Tr. de texte et 1275 Tr. de texte avancé; tandis que 1270 Clavi. avancée sera renommé Clavigraphie sous la rubrique «Informatique».

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE SCIENCES DE LA NATURE

SCIENCES DE LA NATURE

0124	BIOLOGIE	1.0	30S	30M	40S	40G	40M			
0122	CHIMIE	1.0	30S	30M	40S	40M				
0123	PHYSIQUE	1.0	30S	30M	40S	40M				
0120	SCIENCES DE LA NATURE : (lère à S2)	.0	1	2	3	4	5	6	7	8
		1.0	10F	10M	20F	20M				
0140	SCIENCES INTERDISCIPLINAIRES	1.0	40S	40M						
0139	SEC.3 SUJETS D'ACTUALITÉ EN SCIENCES	1.0	30S	30M						

À: 31-AUG-2007

PAGE: 15

Code Description Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE SCIENCES SOCIALES

ÉDUCATION PHYSIQUE

	ÉDUCATION PHYSIQUE									
0169	ÉD. PHYSIQUE / ÉD. À LA SANTÉ	.0	М	1	2	3	4	5	6	7
	-		8							
		1.0	10F	10M	20F	20M				
0160	ÉDUCATION PHYSIQUE (55 H.)	.5	35S	35M						
	SCIENCES FA	MILIALI	25							
	ÉTUDES DE LA FAMILLE	.5		15M						
1118	ÉTUDES DE LA FAMILLE	1.0		10M		20G	20M	30S	30F	30M
0.4.0.4		_		40F		0.5				
	NOURRITURE ET NUTRITION	.5		15M			202	200	2 2 2 - 2	400
1119	NOURRITURE ET NUTRITION	1.0		10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
0.4.0.0				40M						
0482	SCIENCES FAMILIALES	. 0	7		0 = ~	0.5				
		.5		15M						
		1.0		10M			30G	30M	40G	40M
	VÊTEMENT/HABITATION/DESSIN	.5		15M			202	200	2 2	400
1109	VÊTEMENT/HABITATION/DESSIN	1.0		10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
	SCIENCES H	UMAINE	S							
0201	AGRICULTURE	1.0	30S	30G	30M					
0043	GÉOGRAPHIE : AMÉRIQUE DU NORD	1.0	20G	20M						
1124	GÉOGRAPHIE : PHYSIQUE	1.0	30S	30G	30M					
1127	GÉOGRAPHIE DU CANADA	1.0	20G	20M						
1126	GÉOGRAPHIE HUMAINE MONDIALE	1.0	40S	40G	40M					
0481	HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS	1.0	20G	20M						
0040	HISTOIRE DU CANADA	1.0	30S	30G	30M					
1136	HISTOIRE: CIVILISATION OCCIDENTALE	1.0	40S	40G	40M					
0101	LE CANADA DANS LE MONDE CONTEMPORAIN	1.0	10F	10M						
1180	LES ENJEUX GÉOGRAPHIQUES DU 21E SIÈCLE	1.0	20F	20M						
1179	SC. HUM. : PROBLÈMES MONDIAUX	1.0	40S	40G	40M					
1037	SCIENCES HUM. (LE MONDE CONTEMPORAIN)	1.0	40S	40G	40M					
0129	SCIENCES HUMAINES	.0	7	8						
		1.0	10G	10M						
0128	SCIENCES HUMAINES - PROG. FRANÇAIS L1	.0	1	2	3	4	5	6		
0127	SCIENCES HUMAINES - PROG. IMMERSION FR	.0	1	2	3	4	5	6		
	VIE AUTO	NOME								
0026	VIE AUTONOME	.5	150	15M	25G	25M				
	VIE AUTONOME	1.0		10M						
J / J I	, 12 1.0101111	1.0	-00	± 01·1	200	2 01:1				

DE: 01-SEP-2006

À: 31-AUG-2007

PAGE: 16

Code	Description	Cre	edits A	nnée d'études/Niveau

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE ÉTUDES TECHNOLOGIQUES/ARTS INDUSTRIELS

EIUI	DES TECHNOLOGIQUES/ARTS INL	JUSTRIELS								
	ARTS	GRAPHIQUES								
7958	INTRO. REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
7959	INTRO. REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	.5	15G	15M	25G	25M				
7997	TECHNOLOGIE APPLIQUÉE	1.0	40S	40M						
	ART	S PRATIQUES								
0204	ARTS INDUSTRIELS	.0	7	8						
		.5	15G	15M						
		1.0	10G	10M						
	COMMUNIC	ATIONS GRAPHI	QUE	S						
0443	ARTS GRAPHIQUES	. 0	7	8						
	COMMUNICATIONS GRAPHIQUES	.0	7	8						
0321	DESSIN INDUSTRIEL	.0	7	8						
	CO	NSTRUCTION								
0282	CONSTRUCTION	.0	7	8						
	DESSI	IN INDUSTRIEL								
7952	INTRO. TECH. DU DESSIN INDUSTRIEL	.5	15G	15M	25G	25M				
7997	TECHNOLOGIE APPLIQUÉE	1.0	40S	40M						
7953	TECHNOLOGIE DE DESSIN INDUSTRIEL	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
	ÉLF	ECTRONIQUE								
7973	INTRO. ÉLECTRICITÉ-ÉLECTRONIQUE	.5	15G	15M	25G	25M				
7974	TECH. L'ÉLECTRICITÉ-L'ÉLECTRONIQUE	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
7997	TECHNOLOGIE APPLIQUÉE	1.0	40S	40M						
	ÉLECT	ROPROPULSION	1							
0361	PROPULSION ÉLECTRIQUE/ÉLECTRONIQUE	.0	7	8						
0732	PROPULSION MÉCANIQUE	.0	7	8						
0734	PROPULSION/ÉNERGIE	.0	7	8						
	FA	BRICATION								
0613	FABRICATION	.0	7	8						
0950	MENUISERIE	.0	7	8						
0611	TRAVAIL DES MÉTAUX	.0	7	8						
0733	TRAVAIL DU PLASTIQUE	.0	7	8						

7997 TECHNOLOGIE APPLIQUÉE

DE: 01-SEP-2006

À: 31-AUG-2007

PAGE: 17

Code Description C1	rédits A	nnée d'études/Niveau
---------------------	----------	----------------------

ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE	
ÉTUDES TECHNOLOGIQUES/ARTS INDUSTRIELS	(sui
MENIUSERIE.	

	DES TECHNOLOGIQUES/ARTS INDUS	TRIELS				(st	uite)			
	MENU	JISERIE								
7990	INTRO. TECH. DU TRAVAIL DU BOIS	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
7991	INTRO. TECH. DU TRAVAIL DU BOIS	.5	15G	15M	25G	25M				
7995	TECH. DU DESSIN DES MEUBLES	1.0	40S	40G	40M					
7997	TECHNOLOGIE APPLIQUÉE	1.0	40S	40M						
7994	TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION	1.0	40S	40G	40M					
7996	TECHNOLOGIE DE FABRICATION	1.0	40S	40G	40M					
	MOTOPR	OPULSION								
7965	INTRO. TECH. PROPULSION MÉCANIQUE	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
7966	INTRO. TECH. PROPULSION MÉCANIQUE	.5	15G	15M	25G	25M				
7997	TECHNOLOGIE APPLIQUÉE	1.0	40S	40M						
	TRAVAIL D	ES MÉTAUX	X							
7980	INTRO. TECH. TRAVAIL DES MÉTAUX	1.0	10G	10M	20G	20M	30S	30G	30M	40S
			40G	40M						
7981	INTRO. TECH. TRAVAIL DES MÉTAUX	.5	15G	15M	25G	25M				

1.0 40S 40M

PAGE: 18

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) - SECONDAIRE

9986	ADAPTATION AU TRAVAIL 1 - CPE		11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9987	ADAPTATION AU TRAVAIL 2 - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9920	ANGLAIS (COURS APPARENTÉ ELA) - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5747	ANGLAIS LANGUE ADDITIONNELLE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5354	ARTISANAT - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5909	ARTS (MUSIQUE/PLASTIQUE) - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
7698	ARTS PRATIQUES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5910	ARTS: DANSE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5911	ARTS: DRAME - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5912	ARTS: THÉÂTRE MUSICAL - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5913	ARTS: VISUELS - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
6878	BIBLIOTHÈQUE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5914	DANSE: BALLET - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5915	DANSE: FOLKLORIQUE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5916	DANSE: JAZZ - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5917	DANSE: MODERNE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9942	DROIT - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0			31G	
9948	ÉD. MUSICALE: ENSEMBLE - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9946	ÉD. MUSICALE: INFORMATIQUE - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9955	ÉD. PHYSÉTUDES DES LOISIRS - CPE	.5			31G	
,,,,,		1.0		_	31G	
9983	ÉD. PHYSIQUE: LEADERSHIP - CPE	.5			31G	
,,,,,	D. IMIOTYOU. DEEDLECHIE CEE	1.0			31G	
		1.0	TIG	210	210	TIG

PAGE: 19

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) - SECONDAIRE (suite)

9914	ÉDUCATION À LA SANTÉ - CPE	. 5			31G	
		1.0	11G	21G	31G	41G
9949	ÉDUCATION COOPÉRATIVE - CPE	. 5			31G	
		1.0	11G	21G	31G	41G
9993	ÉDUCATION MUSICALE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9916	ÉDUCATION PHYSIQUE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9925	ENGLISH LA-IMMERSION - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4565	ÉTUDES AUTOCHTONES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4101	ÉTUDES CANADIENNES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9906	ÉTUDES COMMERCIALES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5382	ÉTUDES DE LA COMMUNAUTÉ - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4947	ÉTUDES DE LA COND. DE LA FEMME - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4234	ÉTUDES DE LA FAMILLE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9931	ÉTUDES MULTICULTURELLES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9940	ÉTUDES PROFESSIONNELLES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9969	ÉTUDES RELIGIEUSES: HISTOIRE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9957	FORMATION AU LEADERSHIP - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9952	FRANÇAIS DE BASE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9950	FRANÇAIS EN ÉCOLE FRANCO-MAN CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9951	FRANÇAIS IMMERSION - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5833	HABILETÉS DE GESTION - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
6896	HABILETÉS POUR LA VIE - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9966	INFORMATIQUE - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	

PAGE: 20

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) - SECONDAIRE (suite)

		_				
9956	INFORMATIQUE : MATÉRIEL	.5		_	31G	
		1.0			31G	
9941	INFORMATIQUE: BASES DE DONNÉES - CPE				31G	
		1.0			31G	
9908	INFORMATIQUE: COMMUNICATIONS - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9968	INFORMATIQUE: COMPTABILITÉ - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9960	INFORMATIQUE: GRAPHIQUES - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9962	INFORMATIQUE: LOGICIELS - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9961	INFORMATIQUE: MULTI-MÉDIA - CPE	.5			31G	
		1.0			31G	
9953	INFORMATIQUE: RÉSEAUX - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9919	JOURNALISME - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9913	LANGUES AUTOCHTONES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9928	LANGUES INTERNATIONALES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9958	LEADERSHIP CULTUREL - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9926	MATHÉMATIQUES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9927	MÉDIA - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9937	MULTI-MÉDIA - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4656	PHILOSOPHIE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
4109	PRÉPARATION DE CARRIÈRE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9954	PRODUCTION AUDIO-VISUELLE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9988	PROJET ÉTUDIANTS ANIMATEURS - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9901	PSYCHOLOGIE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
7850	RELIGION - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G

À: 31-AUG-2007

PAGE: 21

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE COURS PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE (CPE) - SECONDAIRE (suite)

9967	SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9938	SCIENCES DE LA NATURE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9939	SCIENCES HUMAINES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9933	SCIENCES SOCIALES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9959	SCIENCES SOCIALES: HISTOIRE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9965	SCIENCES: PHYSIQUE/CHIMIE/BIOLOGIE-CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5828	SERVICE À LA CLIENTÈLE - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9994	SERVICE À LA COMMUNAUTÉ - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
7624	STAGES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5840	TECHNOLOGIES DE LA CONSTRUCTION - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
5830	TOURISME - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9911	TUTORAT - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
9930	VIE MODERNE ET SES PROBLÈMES - CPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G

À: 31-AUG-2007

PAGE: 22

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE PROJETS PROPOSÉS PAR L'ÉLÈVE (PPE) - SECONDAIRE

0000		_		01~	21~	41.0
8920	ANGLAIS (COURS APPARENTÉ ELA) - PPE				31G	
0015	11797.1.70 1.11797.1.11797.1.1	1.0			31G	
8915	ANGLAIS LANGUE ADDITIONNELLE - PPE				31G	
0010	ADMICANIA DDD	1.0			31G	
8910	ARTISANAT - PPE				31G	
0017	ADMG (MIGTOIR/DIAGMTOIR) DDB	1.0			31G	
8917	ARTS (MUSIQUE/PLASTIQUE) - PPE	.5			31G 31G	
0025	ARTS PRATIQUES - PPE	1.0			31G	
0933	ARIS PRAIIQUES - PPE	1.0			31G	
0056	ARTS: DANSE - PPE	.5			31G	
0930	ARIS: DANSE - PPE	1.0			31G	
0057	ARTS: DRAME - PPE	.5			31G	
0937	ARIS. DRAME - PPE	1.0			31G	
0050	ARTS: THÉÂTRE MUSICAL - PPE	.5			31G	
0930	ARIS: IHEAIRE MUSICAL - PPE	1.0			31G	
0050	ARTS: VISUELS - PPE	.5			31G	
0939	ARIS: VISUELS - PPE	1.0			31G	
0024	BIBLIOTHÈQUE - PPE	.5			31G	
0924	BIRTIOIHEGOE - PPE	1.0			31G	
9060	DANSE: BALLET - PPE	.5			31G	
0900	DANSE: BALLET - PPE	1.0			31G	
0061	DANSE: FOLKLORIQUE - PPE	.5			31G	
0901	DANSE: FOLKLOKIQUE - PPE	1.0			31G	
9062	DANSE: JAZZ - PPE	.5			31G	
0902	DANSE: UAZZ - PPE	1.0			31G	
0062	DANSE: MODERNE - PPE	.5			31G	
0903	DANSE: MODERNE - PPE	1.0			31G	
0012	DROIT - PPE	.5			31G	
0342	DROII - PPE	1.0			31G	
2012	ÉD. MUSICALE: ENSEMBLE - PPE	.5			31G	
0240	ED. MUSICALE: ENSEMBLE - PPE	1.0	_	_	31G	
205/	ÉD. MUSICALE: INFORMATIQUE - PPE					
0934	ED. MOSICALE: INFORMATIQUE - FFE	1.0			31G	
0002	ÉD. PHYSIQUE: LEADERSHIP - PPE	.5			31G	
0903	ED. PHISIQUE: LEADERSHIP - PPE	1.0			31G	
0010	ÉDUCATION À LA SANTÉ - PPE	.5			31G	
0910	EDUCATION A LA SANIE - PPE					
0040	ÉDUCATION COOPÉRATIVE - PPE	1.0			31G 31G	
0747	EDUCATION COOPERATIVE - PPE	.5 1.0			31G 31G	
0002	ÉDUCATION MUSICALE - PPE	.5			31G 31G	
0773	EDOCATION MOSICATE - PAF					
		1.0	TIG	∠⊥G	31G	4 1 G

PAGE: 23

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE PROJETS PROPOSÉS PAR L'ÉLÈVE (PPE) - SECONDAIRE (suite)

	4	_				
8916	ÉDUCATION PHYSIQUE - PPE	.5			31G	
	4	1.0			31G	
8932	ÉTUDES AUTOCHTONES - PPE	.5			31G	
		1.0			31G	
8909	ÉTUDES CANADIENNES - PPE	.5	_	_	31G	
		1.0			31G	
8906	ÉTUDES COMMERCIALES - PPE	.5			31G	
		1.0			31G	
4580	ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT	.5			31G	
		1.0	_	_	31G	
8907		.5			31G	
		1.0			31G	
8941	ÉTUDES DE LA COND. DE LA FEMME - PPE		_	_	31G	
		1.0			31G	
8928	ÉTUDES DE LA FAMILLE - PPE	.5			31G	
		1.0	11G	21G	31G	41G
8931	ÉTUDES MULTICULTURELLES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8940	ÉTUDES PROFESSIONNELLES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8969	ÉTUDES RELIGIEUSES: HISTOIRE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8952	FRANÇAIS DE BASE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8950	FRANÇAIS EN ÉCOLE FRANCO-MAN PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8951	FRANÇAIS IMMERSION - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8925	HABILETÉS POUR LA VIE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8966	INFORMATIQUE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8908	INFORMATIQUE: COMMUNICATIONS - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8944	INFORMATIQUE: GRAPHIQUES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8946	INFORMATIQUE: LOGICIELS - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8945	INFORMATIQUE: MULTI-MÉDIA - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8919	JOURNALISME - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G

A: 31-AUG-2

PAGE: 24

Code Description

Crédits Année d'études/Niveau

ÉLABORÉ À L'ÉCHELLE LOCALE-ENREGISTRÉ PAR LE MINISTÈRE PROJETS PROPOSÉS PAR L'ÉLÈVE (PPE) - SECONDAIRE (suite)

8921	LANGUES AUTRES QUE FR. ET ANGL PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8929	LANGUES MODERNES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8926	MATHÉMATIQUES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8927	MÉDIA - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8933	PHILOSOPHIE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8922	PRÉPARATION DE CARRIÈRE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8937	RELIGION - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8967	SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8938	SCIENCES DE LA NATURE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8975	SCIENCES FAMILIALES: VÊTEMENTS - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8939	SCIENCES HUMAINES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8943	SCIENCES SOCIALES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8968	SCIENCES SOCIALES: HISTOIRE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8965	SCIENCES: PHYSIQUE/CHIMIE/BIOLOGIE-PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8994	SERVICE À LA COMMUNAUTÉ - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8977	SERVICE COMMUNAUTAIRE - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G
8936	STAGES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0		21G	31G	41G
8930	VIE MODERNE ET SES PROBLÈMES - PPE	.5	11G	21G	31G	41G
		1.0	11G	21G	31G	41G

Il n'est pas nécessaire d'enregistrer le PPE - Service communautaire (code 8977) au Ministère et le résultat final en pourcentage n'est pas requis.

Summary of Changes

NEW SUBJECTS/GRADE LEVELS

0227	ANIMATION - 2D	35M	35S						
0228	ANIMATION - 3D	45M	45S						
0217	APPLYING INFO. & COMMUNICATION TECH. I	15F	15M						
0218	APPLYING INFO. & COMMUNICATION TECH. II	15F	15M						
0231	BROADCAST MEDIA	35M	35S						
3901	CALCULUS (AB) AP	32S							
3902	CALCULUS (BC) AP	32S	42S						
0101	CANADA IN THE CONTEMPORARY WORLD	10F	10M						
0223	DESKTOP PUBLISHING	35M	35S						
0230	DIGITAL FILM MAKING	25M	25S						
0226	DIGITAL PICTURES	25M	25S						
4580	ENVIRONMENTAL STUDIES	11G	11G	21G	21G	31G	31G	41G	41G
0408	INTENSIVE BASIC FRENCH	5	6	7	8				
0225	INTERACTIVE WEBSITES	35M	35S						
0225	INTERACTIVE WEBSITES INTERDISCIPLINARY SCIENCES		35S 40S						
		40M							
0140	INTERDISCIPLINARY SCIENCES	40M 10M	40S						
0140 0097	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION	40M 10M 20M	40S 10S						
0140 0097 0098	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING	40M 10M 20M 45M	40S 10S 20S						
0140 0097 0098 0232	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING NEW MEDIA	40M 10M 20M 45M 25M	40s 10s 20s 45s						
0140 0097 0098 0232 0222	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING NEW MEDIA PRINT COMMUNICATIONS	40M 10M 20M 45M 25M 35M	40S 10S 20S 45S 25S						
0140 0097 0098 0232 0222	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING NEW MEDIA PRINT COMMUNICATIONS RELATIONAL DATABASES	40M 10M 20M 45M 25M 35M 25M	40S 10S 20S 45S 25S 35S						
0140 0097 0098 0232 0222 0221 0219	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING NEW MEDIA PRINT COMMUNICATIONS RELATIONAL DATABASES SPREADSHEETS	40M 10M 20M 45M 25M 35M 25M	40S 10S 20S 45S 25S 35S 25S						
0140 0097 0098 0232 0222 0221 0219	INTERDISCIPLINARY SCIENCES LIFE/WORK EXPLORATION LIFE/WORK PLANNING NEW MEDIA PRINT COMMUNICATIONS RELATIONAL DATABASES SPREADSHEETS WEB DESIGN	40M 10M 20M 45M 25M 35M 25M	40S 10S 20S 45S 25S 35S 25S	25F	25M				